



COMMUNIQUE DE PRESSE

Liège, le 16 janvier 2014

La séance des Voeux du Conseil économique et social de Wallonie a lieu ce jeudi 16 janvier 2014, au Vertbois (Liège). La conférence inaugurale sera donnée par Mme Chantal Kesteloot, Historienne et Chef de travaux au Centre d'études «Guerre et Sociétés contemporaines». Le titre de sa conférence est : « *Régionalisme wallon/nationalisme flamand : de faux jumeaux?* ».

Cet événement permet de faire le bilan de l'année écoulée et de dresser les perspectives pour l'année à venir. Voici les principaux éléments à retenir.

Bilan 2013

L'année 2013 a été marquée par le **renouvellement de l'Assemblée générale** du CESW et la désignation d'un nouveau **Président** (Vincent Reuter succédant à Thierry Bodson). Ce renouvellement des instances a eu lieu en juin.

En 2013, le **CESW a rendu 57 avis** (contre 45 en 2012) sur des dossiers tels que la Dynamique Horizon 2022, la formation et l'emploi, le cadastre de l'emploi dans le secteur non-marchand, le code wallon de l'agriculture, les bassins de vie, la stratégie wallonne de développement durable, le soutien à la recherche, etc. Tous les avis du CESW sont disponibles sur le site Internet www.cesw.be.

Parmi ces avis, 2 dossiers qui ont fait l'objet d'une attention ou d'un suivi spécifique : l'avis sur la stratégie aéroportuaire dans un environnement concurrentiel (avis adopté en mars et qui a fait l'objet d'une communication et d'une diffusion élargie) ; l'avis sur la régionalisation de la politique fédérale des grandes villes (avis adopté en décembre, au terme d'un processus d'auditions)

En 2013, les interlocuteurs sociaux wallons ont également approfondi leurs réflexions sur la **6^{ème} réforme de l'Etat et les transferts de compétences**. En début d'année, le CESW avait signé, avec trois autres Conseils économiques et sociaux, une «*Déclaration commune des CES des entités fédérées sur les transferts de compétences*» qui a été diffusée en janvier 2014.

Les groupes de travail «Transferts de compétences» du CESW (Loi de financement – Marché du travail – Santé – Allocation familiales) ont poursuivi leurs travaux tout au long de l'année 2013. En outre, le CESW participe aux groupes de travail mis en place par le Gouvernement wallon pour l'organisation des transferts de compétences.



En novembre, le CESW a publié et diffusé un dossier sur : « *6^{ème} réforme de l'Etat et Loi spéciale de financement : quels impacts pour les budgets de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles* ».

Au niveau de la **concertation**, **trois rencontres** ont eu lieu entre le CESW et le Gouvernement wallon sur les dossiers tels que le Plan Marshall 2022, les bassins de vie ou les transferts de compétences. Des réunions régulières ont été organisées avec les Conseils économiques et sociaux des entités fédérées.

Rappelons que le CESW assure également le **Secrétariat de plus de 30 Conseils/Commissions consultatives**, ce qui signifie qu'il fournit à ces Conseils le personnel et les structures nécessaires à leur fonctionnement. Créés par le Gouvernement wallon, ces Conseils spécialisés rendent des avis sur diverses matières régionales : environnement, aménagement du territoire, protection du patrimoine, placement, formation, économie sociale...

En novembre 2013, l'un de ces Conseils – le CWEDD (Conseil wallon de l'environnement pour le Développement durable) a organisé une séance académique au Parlement wallon à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de son instauration.

Au niveau des **événements**, l'année 2013 a été marquée par le **30^{ème} anniversaire** de l'instauration du Conseil économique et social de Wallonie en tant qu'organisme paritaire. Un colloque sur les « Nouvelles dynamiques de la concertation sociale » a été organisé en décembre dans ce cadre.

Prix Zénobe consacré à l'innovation sociale, séminaire sur les nouvelles clés de la compétitivité industrielle, conférences thématiques, séminaire co-organisé avec l'IWEPS pour présenter le Rapport de l'OCDE sur l'innovation, etc. Autant d'événements qui ont été au programme du CESW. Sans oublier les **publications** : la revue Wallonie, Regards sur la Wallonie 2013, le Rapport d'activité, les Dossiers.

Enfin, depuis mai 2013, le CESW est présent sur **trois réseaux sociaux** (Twitter – facebook – LinkedIn). Aujourd'hui, plus de 250 personnes sont abonnées au compte Twitter, près de 200 « aiment » la page Facebook et près de 100 personnes sont abonnées à la page du CESW sur LinkedIn.

Perspectives 2014

En 2014, le CESW continuera à rendre les **avis**, soit à la demande du Gouvernement, soit d'initiative. Plusieurs dossiers sont aujourd'hui à l'ordre du jour des réunions des Commissions du CESW (implantations commerciales, SDER, entreprises d'insertion, centres de compétences, accueil des enfants, etc.) et le Conseil rendra des avis sur ces dossiers dans les semaines qui viennent.

Année électorale oblige, le CESW va préparer **son Mémoire**. Les Commissions définissent en ce moment les priorités et recommandations des interlocuteurs sociaux wallons pour la prochaine législature. Le Mémoire sera diffusé en avril.

Les travaux de suivi de la concrétisation de la **6^{ème} réforme de l'Etat** sont évidemment au programme du CESW pour 2014.

Par ailleurs, une **Déclaration commune** avec le CESRBC et le SERV, relative à la « *Conférence permanente de mobilité* », sera prochainement signée et diffusée. Ce texte concerne la mobilité interrégionale des travailleurs ainsi que la mobilité physique.



Au niveau des **événements**, plusieurs manifestations sont prévues pour le premier semestre 2014.

Le 25/03, le CESW organise un **colloque** intitulé «*La place des énergies non conventionnelles dans une stratégie énergétique globale*». Les choix énergétiques et les questions relatives à l’approvisionnement en énergie sont en effet au cœur des préoccupations des interlocuteurs sociaux wallons. Le Conseil économique et social de Wallonie souhaite dès lors mener une réflexion et une analyse sur les opportunités et les risques découlant de l’exploitation des énergies fossiles non conventionnelles.

Trois **conférences thématiques** sont d’ores et déjà programmées d’ici le mois de juin :

- Le 10/02 (12h-14h) : Jean-Paul Philippot donnera une conférence sur la «*Place de la télévision publique dans un environnement concurrentiel et défis dans un contexte de mutations technologiques*».
- Le 28/04 (12h-14h) : Roland Gillet interviendra sur le thème : «*La crise en Zone Euro : entre responsabilité et solidarité* ».
- Le 5/06 (18h-20h) : Grégory Piet (ULG) analysera les résultats des élections du 25 mai 2014.

Les conférences du CESW ont lieu au Vertbois.

Toute l’actualité du CESW est disponible sur le site www.cesw.be ou via les réseaux sociaux



@CESWallonie

Pour suivre l’actualité du CESW ou interagir lors des conférences, utilisez : #CESW



www.facebook.com/ceswallonie



Abonnez-vous à la page du Conseil économique et social de Wallonie – CESW sur LinkedIn



Lieu de rencontre et de débats, le Conseil rassemble en un seul lieu les représentants des organisations patronales et syndicales («les partenaires sociaux»). Ces hommes et ces femmes de terrain, connaissant parfaitement la réalité wallonne, se réunissent au CESW pour dialoguer et avancer ensemble sur des projets concrets.

Le Conseil économique et social de Wallonie exerce 3 missions visant à favoriser le développement économique et social de la région. Trois responsabilités qui interagissent pour déboucher sur une aide à la décision du pouvoir politique.

1. Le CESW rend des avis sur les thématiques économiques, sociales et environnementales prises au sens large.
2. Le CESW organise la concertation entre partenaires sociaux, d’une part, et entre ceux-ci et le Gouvernement, d’autre part.
3. Le CESW assure le «Secrétariat» de plusieurs Conseils consultatifs, en fournissant à ceux-ci le personnel et les structures nécessaires à leur fonctionnement.

